



Mme Pillay s'élève contre "une tendance inquiétante à la criminalisation de la migration irrégulière"

Genève, 17 déc (MAP)- La Haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Mme Navi Pillay a mis en garde, vendredi, contre une "tendance inquiétante à la criminalisation de la migration irrégulière" dans le monde, dans une déclaration publiée à l'occasion de la journée internationale des migrants (18 Décembre).

"Nous assistons à une tendance inquiétante à la criminalisation de la migration irrégulière, ce qui est susceptible d'alimenter de nouvelles discriminations, l'exclusion, l'exploitation et l'abus de migrants", a déploré Mme Pillay.

La Haut commissaire a indiqué que "les informations, qui font de plus en plus état de violences contre les migrants en transit, ainsi que dans les pays de destination, traduisent une montée de l'intolérance, de la xénophobie et du racisme contre eux et leurs communautés, une tendance à la détresse qui souligne la nécessité d'une meilleure protection."

Elle a fait savoir que "les violations des droits humains contre les migrants sont souvent étroitement liées à la loi, à des pratiques discriminatoires, et à des attitudes profondément enracinées de préjugés et la xénophobie".

Mme Pillay a affirmé que la Convention internationale sur la protection de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille est "aujourd'hui plus que jamais d'actualité", notant que "le monde est passé par plusieurs vagues de migration dans les deux dernières décennies et que plus de 214 millions de personnes sont maintenant des migrants internationaux".

Cette convention, a-t-elle relevé, "demeure l'un des textes les moins ratifiés parmi les principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, 20 ans après son adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies" et que seulement 44 Etats l'ont ratifié, depuis son adoption le 18 décembre 1990, ce qui, a-t-elle regretté "entrave la protection effective des droits de l'homme de tous les migrants." Dans une déclaration commune rendue publique par la même occasion, le Rapporteur spécial sur le droit des migrants, Jorge Bustamante, et le Président du Comité des Nations

Unies sur les travailleurs migrants, Abdelhamid El Jamri, ont noté eux aussi "avec préoccupation la tendance à la hausse à criminaliser les migrants en situation irrégulière", une "criminalisation (qui) rend les migrants en situation irrégulière plus susceptibles d'être victimes de discrimination, d'exclusion, d'exploitation, et d'abus à tous les stades du processus de migration".

Ils se sont dits "particulièrement préoccupés par l'augmentation récente de l'intolérance, la xénophobie et le racisme à l'encontre des migrants et de leurs communautés, qui s'est parfois traduit par des actes d'extrême violence contre les migrants dans les pays de transit et de destination ", ajoutant que "les migrants sont ainsi facilement la proie de trafiquants criminels et de trafiquants".

Ils ont aussi déploré "l'insuffisance des progrès en ce qui concerne l'intégration des droits de l'homme dans la gouvernance des migrations", rappelant "à toutes les parties prenantes que les migrations peuvent jouer un rôle essentiel dans le développement et la prospérité des pays de destination, de transit et d'origine dans toutes les régions du monde".